

la lettre technique

des agriculteurs multiplicateurs de semences oléagineuses

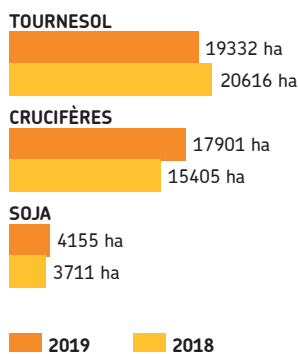
Au travers du suivi réglementaire de la multiplication des semences oléagineuses, les 26 techniciens de l'ANAMSO contribuent à l'accompagnement des producteurs dans la garantie de qualité des semences. Cette équipe composée de 15 techniciens d'encadrement (TE) et de 11 techniciens agréés (TA) assure ce suivi. Le rôle des TE est avant tout d'encadrer les TA, que ce soit ceux de l'ANAMSO comme ceux des établissements semenciers, et d'assurer le relais avec vous, agriculteurs multiplicateurs. Ces TE effectuent également des suivis de contrats en direct. Au-delà de l'aspect réglementaire et de l'accompagnement aux producteurs, cette équipe permet également à l'ANAMSO de connaître l'avancement et l'état de l'ensemble des productions oléagineuses sous contrats, et ce au sein des différentes régions. La pureté variétale est l'un des principaux critères recherchés par les semenciers. L'isolement, la qualité des épurations et la bonne gestion de la pollinisation sont donc des éléments primordiaux pour le producteur.

Laurent Bourdil - Président

CONJONCTURE anamso.fr

SURFACES OLÉAGINEUX

Hausse des surfaces de production en 2019 : 41 389 ha contre 39 732 ha en 2018.



ACTUALITÉ DE VOTRE ASSOCIATION

ÉLECTIONS DES DÉLÉGUÉS

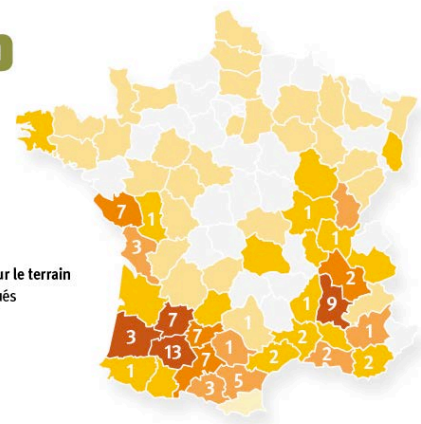
Les prochaines élections des délégués auront lieu au début de l'année 2020.

En tant que représentants des producteurs et interlocuteurs locaux, les délégués sont les relais de l'ANAMSO sur le terrain. Ils assurent une liaison permanente entre les établissements semenciers, les agriculteurs multiplicateurs et l'association.

L'ÉQUIPE SE RENFORCE

L'ANAMSO a accueilli le 27 juin dernier Valérie Riera. Basée à Castelnaudary, elle assurera un appui technique et administratif auprès de la direction.

RÉPARTITION



10 RÈGLES DU PRODUCTEUR DE COLZA

1

AVANT TOUT

Assurez-vous d'être en mesure d'honorer les conditions particulières annexées à la convention type de multiplication avant de signer votre contrat et d'implanter votre culture.

2

PROTOCOLES

Respecter impérativement les protocoles définis par l'obteneur, ils sont gages de la réussite de votre production de semence.

3

PRÉCÉDENT

Sept années sans culture de colza ou crucifères sur la parcelle pour toute production de colza oléagineux.

4

FILIATION

Demandez et conservez les certificats (étiquettes) de la semencière ils vous seront demandés lors de la première visite d'inspection.

5

SEMENCES COMMERCIALES

ISOLEMENT

Il est impérativement réalisé avant floraison de la production de semence. **400 m minimum** entre votre production de semences d'hybride et tout champ de consommation et de toute espèce susceptible de se croiser. **200 m minimum** pour les productions de lignées. Possibilité de réduire ces distances sous quelques conditions précises.



Vérifiez l'étanchéité de votre semoir afin d'éviter la projection de graines entre les rangs. Soyez vigilants à ne pas croiser les femelles dans les mâles et inversement.

AMÉLIORER LES ITINÉRAIRES TECHNIQUES POUR AUGMENTER LES MARGES DE PRODUCTION

RÉCOLTE DU TOURNESOL

Les essais barre de coupe se poursuivent



En ce qui concerne les récoltes 2019, la barre de coupe spécifique tournesol Moresil, déjà testée en 2018, sera mise à disposition dans l'ensemble des régions de production. Grâce aux actions techniques interprofessionnelles, l'ANAMSO organi-

sera, son transport afin qu'elle puisse être utilisée sur les différents secteurs (Sud-Ouest, Sud-Est, Limagne). Des démonstrations seront organisées sur les parcelles avec les entreprises semencières et les agriculteurs multiplicateurs.

IRRÉ-LIS®

Désormais disponible pour le pilotage de l'irrigation du soja à la parcelle

Pour la première année en 2019, l'expertise d'Arvalis sur le pilotage de l'irrigation à la parcelle déjà déclinée sur 8 cultures dans l'outil Irré-LIS®, est allié à celle de Terres Inovia sur la culture du soja. Cet outil accessible sur abonnement en ligne permet aux producteurs d'anticiper les tours d'eau à partir de l'état de la réserve en eau du sol et des dates prévisionnelles des stades de la culture et d'exprimer le potentiel de production de chaque parcelle.

ALTISES

Des essais plantes compagnes pour lutter contre les altises

En septembre, l'ANAMSO mettra en place au travers des actions techniques deux essais de colza semence en parcelle. L'un sera semé avec de la lentille, l'autre avec de la féverole. L'objectif de ce travail est de mesurer l'impact de la culture associée sur la pression des insectes de début de cycle, notamment les altises.

SÉCHAGE DU TOURNESOL SEMENCE

Une étude va être menée

Dans le cadre des actions techniques « recherche d'alternatives au *diquat* », le process du tournesol semence à l'usine va être étudié en complément des essais de la barre de coupe. Un séchoir expérimental est en fabrication, il sera opérationnel pour les récoltes de septembre. Il sera disposé chez Terre Atlantique en Charente-Maritime. L'objectif est d'acquérir des données sur les températures de séchage, la hauteur de chargement des graines dans les bennes ainsi que sur les



durées de séchage en fonction des taux d'humidité et taux de déchets.

RENDEZ-VOUS SUR LE SITE INTERNET DE L'ANAMSO

anamso.fr

BSV par région

Accédez au Bulletin de Santé du Végétal de votre région, synthèse hebdomadaire de l'état phytosanitaire des cultures.

Informations par espèce

Les actualités et toutes les informations techniques de vos productions disponibles en permanence.

LA LETTRE TECHNIQUE EST ÉDITÉE PAR L'ANAMSO DOMAINE DU MAGNERAUD 17700 ST-PIERRE D'AMILLY POUR TOUT RENSEIGNEMENT 05 46 28 29 25 OU 04 75 62 82 55 ET ANAMSO@ANAMSO.FR

6

SEMIS

Lignes espacées de 30 cm minimum : tout espacement inférieur est cause de refus, sauf dérogation du SOC. Avant un resemis total ou partiel, vous devrez impérativement informer l'établissement.

7

PURETÉ VARIÉTALE

La pureté variétale doit être irréprochable et préserver les qualités technologiques des variétés multipliées. Le maximum d'impuretés toléré à la floraison est **pour les femelles 10/1000** dont 3/1000 de repousses et **pour les mâles 3/1000** y compris de repousses.

8

PURETÉ SPÉCIFIQUE

La présence de certaines adventices altère la qualité des lots produits. Cependant, le règlement technique admet des tolérances.

9

ÉTAT CULTURAL

Il doit être bon, des cultures homogènes permettent d'optimiser l'inspection. L'implantation, le désherbage, et la protection phytosanitaire influent sur la qualité de la semence (germination).

10

RÉCOLTE

La semence est fragile. **Effectuer des réglages** de la moissonneuse-batteuse donnant la priorité à la qualité des graines. **Nettoyer** minutieusement les matériels de récolte et de transport.



Prêtez attention à laisser suffisamment d'espace entre les planches mâles et les planches femelles. Toutes les femelles doivent être bordées par au moins le même nombre de mâles demandé dans le protocole, et ce sur toute la longueur de la planche.